



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, **s'est réuni** en la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne**, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 28 SEPTEMBRE 2017 à 18h00	Date de convocation : 21 septembre 2017
---	--

Délibération
N°C2017-201

Membres en exercice :	79
Votants :	65
Suffrages exprimés :	57
Pour :	56
Contre :	1
Abstention :	8

SECRETAIRE DE SEANCE : Jacques POCIELLO

PRESENTS : Yamina ABED, Didier ALDEBERT, Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Xavier BELART, Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Jacques BLAYA, Catherine BOSSIS, Didier BOUSQUET, Alain BOUTON, Roger BRUNEL, Jean-Paul CESAR, Claude CODORNIU, Didier CODORNIU, Georges COMBES, Robert DEJEAN, Marie-Christine DELRIEU, Bernard DEVIC, Christian DURAND, Viviane DURAND, Lydie FAURE, Serge FUSTER, Marie-Noëlle GARBAY, Hélène GIMON, Catherine GOUIRY, Janine GROSBARD ST-LOUP, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Jean-Claude JULES, Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Gilles LAUR, Lydie LOIS, Bertrand MALQUIER, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Eric MELLET, Jean-Michel MONIER, Didier MOULY, Carmen MOUTOT, Jean-Marie ORRIT, Marc ORTIZ, Gaëlle PAVAN, Yves PENET, Jacques POCIELLO, Michel PY, Evelyne RAPINAT, Jean-Luc RIVEL, Edouard ROCHER, Evelyne ROUFFIA, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Hélène SANDRAGNE, Jeanne-Maryse SEGUI, Guy SIE, Céline SORIANO, Marie-Christine THERON-CHET, Marcel TUBAU, Magali VERGNES

<u>EXCUSES</u> : Sylvie ALAUX, Cyrielle BOUISSET, Martine CADENA, Gérard CRIBAILLET, Ophélie LE BERRE, Dominique MARTIN-LAVAL, Sandrine MONTAGNE, Caroline OLIVAS-GUISSET, Jacques PAIRO, Éric PARRA, Jean-Marc PEREA, Gérard SCHIVARDI, Zohra TEGGOUR, Alain VICO <u>EXCUSES EN COURS DE SEANCE</u> : Yamina ABED, Catherine BOSSIS, Evelyne RAPINAT (jusqu'à la délibération N°C2017-193)	<u>EXCUSES AVEC PROCURATION</u> : Emma BELLOTTI-LASCOMBES, Alain BOUTON, Jean-Paul CESAR, Didier CODORNIU, Joël HERNANDEZ, Serge LALLEMAND, Gilles LAUR, Bertrand MALQUIER, Jean-Michel MONIER, Didier MOULY, Gaëlle PAVAN, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Hélène SANDRAGNE, Céline SORIANO, Magali VERGNES <u>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE</u> : Evelyne RAPINAT (à partir de la délibération N°C2017-194)
--	---

Nomenclature Etat : Finances locales – Fonds de concours

OBJET : **TRAVERSEES ET CŒURS DE VILLAGE – VOIRIE COMMUNAUTAIRE – Prolongation** délai de paiement du premier versement du fonds de concours pour la commune de Saint **Nazaire d'Aude**

N°C2017-201

Par délibération n°B-141/2014 en date du 8 décembre 2014, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, a octroyé à la commune de Saint-Nazaire d'Aude un fonds de concours d'un montant de 31 282 € pour la réalisation des travaux d'aménagement des rues de la Poste, de la Cave et impasse du Pressoir.

Conformément au règlement d'intervention, le 1^{er} versement de la participation aurait dû intervenir au maximum deux ans après la notification du fonds de concours soit le 8 décembre 2016. Pour des raisons administratives et techniques, les travaux ont été décalés et retardés.

A ce titre, la commune de Saint-Nazaire d'Aude sollicite du Grand Narbonne le report de la date limite du premier versement au 1^{er} avril 2018.

Vu en Commission 4 le 23 août 2017,

Par 56 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions, le Conseil décide :

- D'autoriser la prolongation d'un an de la date du premier versement du fonds de concours attribué à la commune de Saint-Nazaire d'Aude pour les travaux susmentionnés,
- De préciser que le nouveau délai sera en conséquence le 1^{er} avril 2018,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 10/10/2017
et de sa publication
le : 10/10/2017

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

